

ᑲᑎᑕᑦ ᑭᑦᑲᑦ ᑕᑦᑲᑦ ᑕᑦᑲᑦ ᑕᑦᑲᑦ ᑕᑦᑲᑦ ᑕᑦᑲᑦ ᑕᑦᑲᑦ

comité consultatif de l'environnement KATIVIK
KATIVIK environmental advisory committee
C.P. 9, KUUJJUAQ, QUÉBEC, J0M 1C0 • TÉL.: (819) 964-2941

PROCES-VERBAL

QUARANTE-HUITIEME ASSEMBLÉE

ADOPTÉ
DRAFT
ADOPTED

Montréal, le 12 septembre 1990

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du président par le gouvernement fédéral;
2. Approbation de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la quarante-septième assemblée;
4. Dépôt de documents;
5. Complexe Grande-Baleine;
6. Règlement sur l'eau potable;
7. Épandage des huiles usées;
8. Environnement Canada au Nouveau-Québec;
9. Autres sujets
 - barils de bitume
 - visionnement d'un vidéo sur le mercure dans l'environnement à la Baie James
10. Prochaine réunion.

La quarante-huitième assemblée du Comité consultatif s'est déroulée le 12 septembre 1990 à l'Hotel Méridien de Montréal. La réunion a débutée à 10 heures, et a été suivie par la projection d'un vidéo sur le mercure à la Baie James.

Les membres suivants étaient présents à la réunion:

M. Hubert Marcotte, président (Canada)
M. Michael Barrett, vice-président (ARK)
M. Tommy Grèy (ARK)
M. Bruno Desbois (ARK)
M. Guy Tanyan (MSSS, Québec)
M. Claude Delisle (École polytechnique, Québec)
M. Jacques Giguère (SAA, Québec)
M. Jean-Guy Charest (Affaires indiennes, Canada)

Observateur: M. Pierre Marchand (Pêches et Océans, Canada)

Absent: M. Yvan Vigneault (Pêches et Océans, Canada)

1. Désignation du président par le gouvernement fédéral

L'avis de nomination de M. Marcotte à titre de membre du Comité consultatif et président pour l'année 1990-1991 a été formellement reçu au secrétariat. M. Marcotte agira également comme vice-président du Comité selon le mécanisme de rotation prévu à l'article 23.5.5 de la Convention.

La vice-présidence revient cette année au Québec, qui n'a pas encore désigné la personne qui occupera cette fonction. Les membres acceptent que M. Barrett demeure vice-président jusqu'à la nomination officielle d'un membre de la partie québécoise.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé avec l'ajout des points 9a et 9b.

Proposé par M. Charest; secondé par M. Desbois.

3. Approbation du procès-verbal de la quarante-cinquième assemblée

Le procès-verbal est adopté avec corrections mineures qui seront intégrées dans la version approuvée.

Proposé par M. Giguère; secondé par M. Barrett

4. Dépôt de documents

À l'exception des lettres du Comité découlant de la dernière assemblée, le secrétariat n'a reçu aucun document.

Le président demande l'avis des membres quant à la possibilité de travailler en petit groupe sur un dossier particulier, puis de revenir en plénière pour proposer des commentaires concrets ou des projets de lettres que le secrétaire pourra mettre au propre.

La majorité des membres préfère travailler en un seul groupe et suggèrent plutôt de fournir au secrétaire des lignes directrices plus complètes et de lui donner les éléments importants d'un dossier. Au besoin et dépendamment de la complexité d'un dossier, les membres pourraient éventuellement se regrouper en sous-comités de travail.

5. Complexe Grande-Baleine

Depuis les lettres du 13 et du 27 juillet derniers que le Comité adressait à M. Pierre Paradis, ministre de l'Environnement du Québec, et à M. Robert De Cotret, son homologue fédéral, au sujet d'une part de l'autorisation par étape du projet de développement hydroélectrique Grande-Baleine et d'autre part de son examen conjoint par le Canada et le Québec, le Comité n'a reçu aucune indication quant à la recevabilité de ses recommandations ou de l'intention des deux ministères d'aller de l'avant avec leur projet d'entente.

De son côté, la Commission de la qualité de l'environnement Kativik a reçu du sous-ministre de l'Environnement du Québec le mandat de lui fournir ses recommandations sur le contenu et la portée des directives d'étude d'impact relatives aux accès du complexe Grande-Baleine. La Commission a accepté ce mandat tout en indiquant au sous-ministre des risques engendrés par cette démarche.

Afin de mieux comprendre les implications reliées à l'examen séparé des infrastructures d'accès et du complexe lui-même, M. Barrett suggère aux membres d'obtenir chacun de leur côté des renseignements sur ce qui a été fait ailleurs au Canada, notamment dans le cas des projets Old Man River et Rafferty-Alameda.

5. Projet de loi C-78

Les membres du Comité ont reçu une pochette d'information et le projet de loi C-78. Le secrétaire n'a cependant reçu aucun commentaire sur ce projet, qui semble satisfaire les demandes répétées d'avoir un processus d'évaluation environnementale ayant force de loi. Avant de transmettre ses commentaires, le Comité décide d'attendre les développements reliés au Plan Vert mis de l'avant par le gouvernement fédéral.

6. Règlement sur l'eau potable

M. Desbois a examiné le projet de modification du règlement et semble satisfait des changements qui sont apportés au règlement actuel. Il propose certaines nuances pour la région Kativik, notamment en ce qui a trait au nombre d'échantillons d'eau potable requis, à la formation des opérateurs, etc. Les modifications proposées devraient, de l'avis des membres, prendre la forme d'un chapitre additionnel intitulé «Dispositions particulières applicables à la région Kativik». M. Desbois préparera ses commentaires

par écrit et les soumettra au secrétaire qui rédigera une lettre à ce sujet.

7. Épandage des huiles usées

À la demande de l'ARK, le Comité examine une proposition au sujet de l'épandage d'huiles usées pour contrer la poussière dans les municipalités nordiques. Bien que le problème soit véritable, le Comité suggère plutôt à l'ARK de se pencher sur des solutions plus douces, entre autre la revégétation, le contrôle de l'érosion et de la circulation routière, etc. M. Desbois préparera un projet de lettre à cet effet.

8. Environnement Canada au Nouveau-Québec

Suite à une demande de M. Marcotte, des représentants d'Environnement responsables du Nord québécois ont rencontré le Département de l'Environnement de l'ARK à Kuujjuaq, au sujet du mandat et des activités de ce ministère fédéral au Nouveau-Québec. Cette rencontre n'a pas vraiment porté fruit car il semble que le mandat et les responsabilités d'Environnement Canada dans la région ne sont pas très bien définies, et les possibilités d'implication peu diverses.

De son côté, le Comité s'interroge sur ce que le nouveau bureau du Nord québécois peut apporter aux divers organismes du milieu. Les membres suggèrent d'envoyer une lettre à Environnement Canada pour demander que le Comité soit inclus sur la liste d'envoi de documents du ministère et pour avoir accès à un centre de référence sur l'environnement. Le Comité aimerait également être mis au courant des possibilités de recherche en environnement que ce bureau a l'intention d'entreprendre au Nouveau-Québec, ainsi qu'un programme d'intervention.

9. Autres sujets

- Barils de bitume

M. Desbois indique aux membres que l'ARK a entrepris des démarches auprès des ministères responsables, à la fois au niveau provincial et fédéral, pour que l'élimination de ces barils soit faite dans les plus brefs délais.

- Le mercure à la Baie James

Les membres visionnent ce vidéo qui a été réalisé par le Comité mercure de la Baie James, comité dont M. Tanyan fait partie.

10. Prochaine réunion

La prochaine assemblée aura lieu à Umiujaq les 19, 20 et 21 novembre prochains.

Philippe Di Pizzo
Secrétaire exécutif